

Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 11 - janvier 2011

Sommaire

- le mot du maire p 1
- les infos communales p 2/3
- Les commerces p 4
- Les infos environnementales p 5/6
- les infos pratiques et administratives p 7
- Les écoles p 8/9
- La vie associative p 10/11
12/13
- Un peu d'histoire p 14
- Etat civil p 15
- L'Agenda p 16

La mairie

12 avenue des sports
53600 Sainte-Gemmes le Robert
Tel. : 02 43 90 61 79
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.sainte-gemmes-le-robert.mairie53.fr>

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et du lundi au jeudi
de 15h30 à 17h30



Le mot du Maire ...

Comme je vous l'avais annoncé, 2010 a vu des travaux importants pour la commune, le remplacement du réseau eau potable a perturbé la circulation, ce qui a rendu l'accès aux commerces plus difficile.

Après plusieurs mois de travaux l'ouverture du restaurant « la Pantoufle » était attendue et je souhaite à Annie et Vincent beaucoup de réussite dans leurs activités.

La zone artisanale est prête à recevoir des entreprises. Les Ets DURET viennent de s'y installer dans un bâtiment fonctionnel pour la réparation et la vente de matériel agricole.

Le lotissement « du Fourneau » est en cours de réalisation avec une mise à disposition des parcelles à partir de mai 2011.

Un terrain multisport est disponible pour différentes activités. Un bel équipement pour nos jeunes...

Pour 2011, l'enfouissement des réseaux électriques dans le centre bourg est prévu avec remplacement des luminaires.

Nous devons réfléchir à l'aménagement du terrain rue des Dolmens, libéré par les Ets DURET (nous sommes à votre écoute si vous aviez des suggestions à nous soumettre). De même, nous envisageons des travaux d'isolation et d'embellissement de la salle des fêtes.

Mais avant, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour l'année 2011. Que cette nouvelle année soit porteuse de bonheur et de réussites, tant sur le plan personnel et familial, que professionnel et surtout une bonne santé.

Roland Collet.

VŒUX 2011

Vous êtes conviés à la présentation des vœux du maire et de l'ensemble du conseil municipal le vendredi 14 janvier 2011 à la salle des fêtes à partir de 20 h, suivi du pot de l'amitié.

LES INFOS COMMUNALES

• Renouveau des réseaux d'eau potable et enfouissement des réseaux électriques

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable ont débuté courant septembre.

La première phase s'est réalisée entre la sortie du bourg de Ste Gemmes en allant vers Evron (avec préalablement demande d'autorisation des propriétaires des parcelles sur lesquelles le passage des canalisations a été effectué).

Ensuite c'est toute la traversée du bourg, jusqu'au château - d'eau de « la Herveillère » qui a été réalisée.

Il restera pour le début d'année les axes secondaires.

Cela a nécessité également une organisation de la circulation sur la route Ste Gemmes - Evron, mais aussi dans le bourg, avec la mise en place de feux tricolores. C'est bien sur perturbant surtout pour les usagers qui au quotidien utilisent cette route pour se rendre à leur travail et pour les commerçants. Néanmoins, ces travaux sont nécessaires et il n'y a donc pas d'autres solutions que de procéder de cette façon.



L'enfouissement des réseaux électriques prendra ensuite le relais à compter de début mars 2011. L'entreprise DESSAIGNE du Corps interviendra pendant environ 4 mois (comprenant la mise en service du nouveau réseau électrique et du réseau France Télécom, la dépose du réseau aérien et la pose des luminaires).

La circulation se fera à nouveau par alternat avec des feux tricolores et par déviation par les lotissements pour tous les travaux à partir du centre bourg vers la sortie en direction de Bais.

Par ailleurs, il est à noter qu'au moment du basculement entre le réseau aérien et le réseau enterré, des risques de coupures de courant sont à prévoir sur une durée d'environ 2 à 3 heures. Les personnes concernées par cette coupure seront avisées par ERDF par courrier environ 15 jours avant la mise en service.

• Lotissement du Fourneau

Il a été décidé en séance de conseil le 27/03/09 de déposer une demande de permis de lotir. La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été confiée à la SARL ZUBER - MAILLARD (géomètre-expert à Evron et Laval) par décision du conseil municipal du 24/04/09.

Cette société a d'abord proposé une première ébauche de réalisation du lotissement par la présentation sous forme d'un plan des parcelles à lotir, des voies de circulation, des places de stationnement.

A partir de ce plan, une réunion de travail a été organisée afin de se fixer les objectifs et les priorités que l'on souhaitait accorder à ce futur lotissement.

Il a donc été choisi de favoriser le piéton, de faire en sorte de limiter la circulation à grande vitesse à l'intérieur du lotissement.

L'aspect paysager, avec notamment conservation des haies et talus existants, est également un souhait important pour permettre notamment aux enfants de disposer d'espaces de jeux mais aussi pour les adultes puisque le lotissement de part sa situation est à l'intersection de plusieurs points de départ de chemins de randonnées.

Le permis d'aménager a été accordé le 26/07/2010.

Il est prévu la réalisation de 24 parcelles d'une surface comprise entre 616 m² et 929 m².

L'ouverture des plis après appel d'offres pour la réalisation des travaux d'assainissement a donné les résultats suivants : lot n° 1, terrassement voirie 1ère phase, assainissement eaux pluviales et défense incendie a été attribué à l'entreprise CHAPRON - le lot n° 2, génie civil France Télécom a également été attribué à l'entreprise CHAPRON, et validé en séance de conseil municipal le 14/10/10.

Enfin, il a été décidé le 19/11/10 la réalisation d'un emprunt pour le financement de ces travaux auprès du Crédit Mutuel d'Evron, pour un montant de 350 000 € sur une durée de 10 ans au taux fixe de 2.54 % à échéances constantes.

Le prix de vente sera de 33 €/m² HT.

• Terrain multisport

Les peupliers bordant les deux terrains de foot et le terrain de tennis ont été coupés au cours du printemps dernier. Ils ont par la suite été dévitalisés afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de repousses par les racines.

Les travaux de rénovation de l'ancien terrain ont ensuite débuté courant de l'été pour se poursuivre jusqu'en octobre 2010.

Un décapage complet de l'ancien revêtement a été réalisé afin de pouvoir recharger en tout-venant (travaux réalisés par la SARL FILOCHE Laurent) et ainsi appliquer la couche d'enrobé (réalisée par la SA CHAPRON).

L'entreprise CASAL SPORT de Rezé (44) a assuré le reste des travaux qui consistaient en : peinture de la couche d'enrobé avec au préalable application d'une résine de fixation, traçage des lignes de jeu, pose de l'entourage en structure acier galvanisé, avec panneaux grillage très résistants, pose de buts multisports et filets.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 36 495 €, avec une subvention d'un montant de 10 949 €.

L'objectif étant que ce nouveau terrain puisse être utilisé autant par les habitants de Ste Gemmes que par des associations ou bien par les écoles dans le cadre de leur programme scolaire.



Il permettra de réaliser diverses activités sportives telles que la pratique du tennis, du badminton, volley-ball, handball, basket-ball et foot.

Alors à vos baskets...

LES INFOS COMMUNALES

• café - restaurant

Suite à la décision de M. & Mme BOUVIER de cesser l'activité de l'épicerie, la mise en œuvre de la réalisation d'un café-restaurant a été lancée.

Nous vous proposons ci-après un petit récapitulatif du déroulement des travaux :

✓ Le 16 mai 2008, le conseil municipal décide de créer un restaurant au 5 place de l'Eglise suite à la décision de M. et Mme BOUVIER de cesser leur activité au 31 décembre 2008.

✓ En juin 2008, achat d'une partie du bâtiment derrière l'épicerie appartenant à M. HUBERT. Le cabinet ZUBER (géomètre expert) d'Evron est chargé du bornage.

✓ Le 25 février 2009, le conseil retient l'offre de M. BEILLARD Jean-Paul (architecte à Evron) pour la maîtrise d'œuvre, 2 autres cabinets avaient postulé : Dominique CRA-BOUILLET (Evron) et IE-ARCHITECTURE (St Berthevin).

✓ Présentation du plan et devis estimatif du projet le 24 avril 2009, réunion avec l'architecte le 7 mai 2009. Une demande de subvention sera demandée au Conseil Général pour le maintien du dernier commerce ainsi qu'à la chambre de commerce.

✓ Le 11 septembre 2009 appel d'offres pour le choix du coordinateur en matière de sécurité et de santé ainsi qu'un contrôleur technique.



✓ Le 23 septembre 2009 dépôt du permis de construire.

✓ Le 28 Septembre appel d'offres, 40 entreprises ont retiré le dossier, 34 ont remis leurs offres dans le délai imparti soit le 23 octobre 2009.

✓ Le 09 octobre 2009 le cabinet LEPAGE-NAUDIN est retenu ainsi que SOCOTEC pour le coordinateur et le contrôleur.

✓ Le 26 octobre ouverture des plis en présence de M. BEILLARD et de la commission TRAVAUX.

✓ Le 13 novembre 2009 résultat de l'ouverture des plis ainsi que le choix du futur exploitant pour le café-restaurant.

✓ Le 11 décembre 2009 début des travaux qui se termineront le 31 juillet 2010.



✓ Le coût total des travaux s'élève à 214 707.85 € HT moins les subventions 66 310.96 € c'est-à-dire 148 396.89 € HT.

Les restaurateurs M. & Mme BUSSON, sont arrivés à Sainte Gemmes en début d'année 2010 et ont tout d'abord occupé le logement précédemment rénové avant les travaux d'aménagement du restaurant.

Le café-restaurant a ouvert ses portes au public fin août 2010.



Une première partie des locaux est dédiée à la salle de café-bar, une autre pour la partie restauration qui permet d'accueillir 70 personnes. A l'extérieur et à l'arrière il a été



créé une terrasse pour une trentaine de personnes. A la suite de cette terrasse il sera aménagé un espace vert qui sera principalement dédié aux enfants.

L'inauguration du restaurant « la Pantoufle » s'est déroulée le samedi 11 septembre 2010, en présence de M. GAROT, député-Maire de Laval, et de maires de communes voisines.

Il a ainsi été possible de visiter les locaux. Puis, M. le Maire, Roland COLLET a présenté son discours et a ensuite laissé la parole à M. GAROT. Tous deux ont souhaité longue vie au restaurant.



M. BUSSON a, à son tour, pris la parole pour nous évoquer ses souhaits et ses objectifs, et à ensuite invité l'ensemble des personnes à un cocktail, animé par la présence de deux



chanteurs professionnels.

A la suite de ce cocktail un repas a été servi sur la place équipée pour l'occasion de barnums.

Cela a permis à tous les participants de savourer le porcelet grillé dont M. BUSSON souhaiterait faire sa spécialité.

Pas moins de 200 personnes ont assisté à cette soirée animée d'un karaoké.

• Le Restaurant « la Pantoufle »



Depuis août 2010, nous avons accueilli une nouvelle famille à Sainte-Gemmes le Robert : Vincent et Annie Busson,

accompagnés de leurs cinq enfants, sont en effet les gérants du restaurant « la pantoufle ».

Tous deux mayennais d'origine, ils étaient auparavant installés dans la commune de Bonchamps les Laval, où ils ont exercé durant 17 années l'activité de commerce ambulante se déplaçant tous les jours sur les marchés de la Mayenne et des départements limitrophes... « faire les marchés, c'est se lever tous les matins à 2 ou 3 heures pour préparer des milliers de galettes, crêpes ainsi que des beignets et saucisses, frites... mais l'avantage est que l'on est quitte vers 15h ».

Depuis neuf ans, ils proposent leurs services de traiteur ... Ce qu'ils continuent d'ailleurs toujours de faire sur tout le grand Ouest de la France !!!... en plus de la gestion du restaurant alors autant dire que ce n'est pas de tout repos : environ 60 mariages et 40 repas de familles sur l'année ! Levés à 6H30 tous les matins avec une fermeture du restaurant vers 20H le soir en semaine sauf si il y a des réservations..., « c'est le prix à payer si l'on veut que ça marche » nous confie Vincent sans état d'âme !

Rien au départ ne destinait Vincent à devenir traiteur, puisque il a son brevet de technicien agricole en poche... « C'est tout simplement en aidant un ami à préparer des repas pour des soirées que j'y ai pris goût ... Et puis je me suis dit pourquoi pas monter ma propre affaire ? » et Vincent s'est très vite lancé, « ce sont mes chefs cuisiniers et mes seconds de cuisine qui m'ont tout appris, j'ai ainsi effectué huit années d'apprentissage en tant que patron auprès de mes salariés et je leur en suis très reconnaissant ! » et Vincent ajoute « j'apprends toujours ! ». Annie, quant à elle, est davantage de la partie puisqu'elle a passé un CAP/BEP de cuisine en collectivité. Elle a ainsi travaillé en lycée puis en maison de retraite ; « c'est Annie qui s'occupe de tout ce qui concerne l'administratif, les comptes, la gestion du personnel et des enfants !... » Vincent gère les commandes et stocks du restaurant et de l'activité traiteur : « ce sont deux missions tout à fait différentes en ce sens que la partie traiteur est bien

moins souple et ne laisse aucun droit à l'erreur ! L'organisation de 50 à 500 repas ne s'improvise pas ! ».

Lorsqu'on lui demande quels sont ses projets, Vincent nous confie « l'ouverture du restaurant à Sainte-Gemmes est mon premier défi, c'est un nouveau départ pour moi et ma famille », il ajoute « je souhaitais depuis longtemps revenir en campagne, j'y retrouve une sérénité de vie et je tiens à remercier la municipalité ainsi que la population Ste-Gemmoise pour leur accueil et leur convivialité ! ». Vincent et Annie souhaitent proposer des soirées à thème environ toutes les 6 à 7 semaines avec des animations ; ils aimeraient aussi aménager deux terrasses en extérieur : « une derrière le restaurant avec grill pour l'été et un espace vert avec mise à disposition d'une aire de jeux pour les enfants sous surveillance des parents et une autre terrasse en bois à l'entrée du restaurant ». Ils ont également la volonté de travailler avec des producteurs locaux pour se fournir notamment en viande de bœuf (par exemple l'entrecôte, le filet et la bavette aloyau...) car jusqu'à présent, Vincent et Annie achètent leur viande à un grossiste alimentaire, l'abattoir AIM dans le département voisin de la Manche... ; à ce propos, quelle est votre spécialité ? « Le bœuf bien-sûr mais aussi le porcelet à la broche ! »... « Des plats un peu oubliés et délaissés peuvent également être cuisinés du genre pieds de cochon, tête de veau, museau... ».

Combien de couverts pouvez-vous servir ? : « La salle peut contenir 70 couverts plus une trentaine supplémentaires en terrasse à partir du printemps et lorsque la météo le permet ! », « nous sommes ouverts jusqu'à 2 heures du matin chaque samedi et avons une autorisation 4 à 5 fois dans l'année à une fermeture à 5 heures du matin avec dérogation auprès de la mairie ». Et concernant les menus ? : « Les menus sont élaborés environ 3 semaines à l'avance et nous nous efforçons de les diversifier chaque semaine ».

A noter : le restaurant est ouvert tous les midis avec buffet à volonté, plat et dessert ; le menu peut être amélioré sur réservation. L'établissement est ouvert uniquement sur réservation les soirs de la semaine pour groupes à partir de 10 personnes. Les vendredis soirs, samedis et dimanches midi sur réservation. Fermé le dimanche soir.

Vincent et Annie nous invitent à noter une date importante l'année prochaine : « Vous pouvez déjà retenir la date du 17 septembre 2011, on fêtera les 1 an du restaurant « la pantoufle ! » et au fait dernière question, pourquoi ce nom ? : « tout simplement parce que j'adore chausser mes pantoufles !! »...

☎ : 02.43.98.67.63 - Mél : contact@LaPantoufle.fr
Internet : www.lapantoufle.fr

LES INFOS COMMUNALES

• Les ETS DURET

Les Ets DURET ont ouvert leur porte le 09 novembre dernier dans la zone artisanale qui vient d'être créée .

Outre l'activité de mécanique agricole et vente de matériels agricoles, ils proposent également un libre-service qui s'adresse aussi bien aux professionnels du monde agricole qu'aux particuliers.

En effet, depuis leur arrivée dans les nouveaux locaux, il existe un rayon électricité générale, plomberie, bricolage et outillage, jardinage et motoculture (taille-haie, tondeuse, tronçonneuse, motoculteur...).

Les Ets DURET sont ouverts du lundi matin au samedi soir.

☎ : 02.43.90.60.57



LES INFOS ENVIRONNEMENTALES

• LES ABEILLES

Enrayer le déclin de la biodiversité :

Un exploit que les abeilles réussissent chaque jour !
PRESERVONS-LES, ENSEMBLE...

ABEILLES : un rôle irremplaçable

La survie et l'évolution de **plus de 80% des espèces végétales** répertoriées sur la planète ainsi que la production de 84% des espèces cultivées en Europe dépendent des abeilles... Ce qui représente plus de **35% des ressources alimentaires mondiales** !



L'abeille est un insecte pollinisateur majeur et irremplaçable, un maillon essentiel de la biodiversité au cœur de la chaîne alimentaire.

Et pourtant...

Les abeilles disparaissent par milliards chaque année à travers le monde. L'utilisation des pesticides insuffisamment évalués est liée au déclin des pollinisateurs induisant une vulnérabilité croissante des abeilles aux virus, maladies et autres prédateurs...

Leur avenir est très gravement menacé ; nos écosystèmes et nos ressources alimentaires aussi. La politique agrochimique des pays industrialisés doit cesser d'exterminer l'insecte utile entre tous : l'abeille, irremplaçable.



Valorisez vos espaces verts... accueillez les pollinisateurs ! Pour le maintien de notre biodiversité...

Semez et plantez des espèces nectarifères et pollinifères, qui attireront les abeilles et autres pollinisateurs...

Retrouvez la liste des végétaux utiles aux abeilles sur www.sauvonslesabeilles.com



Évitez les produits toxiques ! Préférez des méthodes alternatives plus douces pour la protection des plantes !
Renseignez-vous et lisez attentivement les informations données sur les emballages des produits phytosanitaires.

...Mettre au service des abeilles des espaces inexploités

Vous pouvez mettre à disposition des apiculteurs professionnels ou de loisir des espaces verts inexploités, afin qu'ils puissent y installer leurs ruches. (*Sous réserve d'un accès facile, d'un point d'eau à proximité...*). Vous participerez ainsi à la pollinisation.

Et pourquoi ne pas élever des abeilles chez vous ?

Cette activité de plein air vous permettra de contribuer personnellement à la protection des abeilles avec, en prime, le bonheur de déguster votre miel !



Retrouvez les informations sur www.maisondesabeilles.com : « Votre premier rucher ».

Le déclin des abeilles n'est pas une fatalité...

Sensibilisez vos proches à la nécessité de les protéger !

Plus d'informations sur www.sauvonslesabeilles.com

• Je composte, je trie, je recycle = je réduis mes déchets !

L'évolution des modes de vie et la croissance démographique ont une incidence forte sur la qualité des déchets produits chaque année. Leur gestion et leur valorisation représentent un véritable enjeu environnemental. Conscient de la qualité et de la richesse de son patrimoine naturel, le Conseil général s'est engagé dans une **politique de protection et de valorisation durable de l'environnement**.

Précurseur, il a souhaité, dès 1998, fédérer les Mayennais autour de cette problématique en engageant son **Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA) selon 4 axes prioritaires** : améliorer la connaissance technique et financière des gisements de déchets et optimiser leur gestion, stabiliser la quantité de déchets pris en charge par les collectivités en menant de nombreuses actions de prévention, optimiser les dispositifs de collecte en orientant le déchet vers la bonne filière, amplifier le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets. La réduction des déchets demeure plus que jamais une priorité pour les années à venir.

A titre d'exemple, chaque Mayennais a produit, en 2008, **530 kg de déchets** (416 kg en 1998) dont **260 kg d'ordures ménagères résiduelles** (poubelle classique composée de déchets non recyclables), 70 kg d'emballages et de papiers cartons déposés aux bornes et tri sélectif et **200 kg de déchets type encombrants** (cartons, végétaux, déchets toxiques...) déposés à la déchèterie.

Cette surproduction engendre des **problèmes environnementaux** (épuisement de la matière première lié au manque de recyclage, consommation d'énergie et pollution de l'air par les transports...) et des **surcoûts**. L'enjeu est de **diminuer la quantité des ordures ménagères résiduelles à 213 Kg en 2012**, atteindre l'objectif de **99 Kg/hab d'emballages et de papiers cartons collectés sélectivement en 2010** et limiter la collecte en déchèterie à **194 Kg/hab en 2010**.

Face à ce constat, le Conseil général de la Mayenne s'engage, en partenariat avec l'ADEME, dans une **démarche de sensibilisation et d'information du grand public sur les 3 thématiques suivantes** : le tri, le compostage et le réemploi. Un site internet dédié à la prévention des déchets, www.ecomotives53.fr, sera également mis en ligne où chaque internaute pourra trouver les gestes-clés à accomplir, retrouver des exemples concrets d'action au quotidien...

3 gestes à connaître : le compostage, le tri et le recyclage

Le tri



Trier ses emballages et ses papiers permet, d'une part, de maîtriser sa facture. La collecte et le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûtent, en effet, à la collectivité 130 € contre 60 € pour une tonne mise à la collecte sélective. Ce geste représente, d'autre part, un intérêt environnemental : en utilisant des matières premières issues du recyclage, on évite l'extraction de matières premières primaires.

Le compostage



Les déchets de cuisine peuvent être compostés au fonds du jardin, avec les déchets de jardin. Le compostage est un processus naturel de transformation de ces déchets organiques par les organismes vivant dans le sol (vers de terre, champignons, ...) en un produit comparable au terreau : le compost. Ce procédé

permet de réduire le volume d'ordures ménagères à transporter et traiter par la collectivité et d'enrichir gratuitement son jardin d'un engrais naturel.

Le recyclage



Donner nos objets encore utilisables permet de donner une deuxième vie aux objets, de réaliser des économies pour la collectivité mais également d'œuvrer pour la solidarité !



• ASSOCIATION LOCALE ADMR DES COEVRONS

Fortement implantée au niveau local, avec 60 associations et services pour le seul département de la Mayenne, l'ADMR propose toute une palette de services à domicile avec, en plus, l'écoute, le conseil, l'aide aux démarches administratives et la recherche de solutions personnalisées et innovantes pour les besoins émergents.

L'ADMR, qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement des services à la personne, agit, depuis plus de 60 ans, dans la proximité et la solidarité, avec le souci de l'utilité sociale pour répondre aux besoins de tous les publics par la création d'emplois qualifiés et pérennes.

Elle propose notamment :

- Aide à la personne (mise en oeuvre du plan d'aide APA)
- Ménage, repassage,
- Courses, préparation des repas,
- Garde d'enfants, accompagnement aux activités, aide aux devoirs
- Garde de jour et de nuit des personnes âgées et/ou handicapées,
- Téléassistance Filien,
- Petits travaux de bricolage et de jardinage...

Plus de 800 bénévoles et 1 053 salariés œuvrent ainsi quotidiennement sur l'ensemble du département dans plus de 7 600 foyers, au plus près des familles pour faciliter la vie de tous en recherchant et mettant en oeuvre des réponses personnalisées et innovantes.

Le projet de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, en apportant un service adapté à leurs attentes. Ce service s'adresse à des personnes **libres** de choisir la prestation qui leur convient, dans une relation de proximité. Par son organisation et ses valeurs, l'action de l'ADMR vise à :

- favoriser le maintien et la création du lien social ;
- participer à l'animation de la vie locale ;
- faciliter la création d'emplois.

L'Association locale ADMR des Coëvrans propose ses services sur les communes de : Evron, Neau, Châtres la Forêt, Mézangers, Saint Christophe du Luat, Sainte Gemmes le Robert, Voutré, Assé le Bérenger, Saint Georges sur Erve et Livet.

Elle peut intervenir ponctuellement pour certains services sur des communes limitrophes de la Communauté de Communes du Pays d'Evron.

L'Association emploie 63 salariés (effectif inscrit au 1^{er} janvier 2010) : 59 aides à domicile, 2 jardiniers, 2 secrétaires administratives. Elle est à l'initiative de l'intervention (en réseau inter associatif) de 1 emploi temps plein de technicienne de l'intervention sociale et familiale. **L'emploi salarié représente ainsi 44 ETP** (équivalents temps pleins).

ASSOCIATION LOCALE ADMR DES COEVRONS

Avenue Raoul Vadepiet - BP 0130 - 53601 EVRON Cedex

Tel : 02 43 01 23 24 - Fax : 02 43 01 27 12

E-mail : admr.coevron@wanadoo.fr



Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Été : fermeture entre le 14/07 et le 15/08.

Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard

Directeur : M. SERRAND : 02.43.90.60.78

Ecole Privée Abbé Angot :

Directrice : Mme JARDIN : 02.43.01.60.33

Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter M m e B A G U E L I N (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02 43 90 61 79)

Tarifs :

- maternelles : 2,33 €
- primaires : 3,09 €

Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

A compter du 1^{er} septembre 2010 il a été décidé d'appliquer les tarifs suivants qui seront désormais facturés à la demie-heure au tarif de 0,33 € ce qui portera désormais la facture pour 1h30 de garderie à 0,99 €. (A noter que toute demie-heure commencée sera facturée).

MATIN	7h00 à 7h30	0,33 €
	7h30 à 8h00	0,33 €
	8h00 à 8h30	0,33 €
SOIR	16h45 à 17h00	Gratuit
	17h00 à 17h30	0,33 €
	17h30 à 18h00	0,33 €
	18h00 à 18h30	0,33 €
Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à		5,00 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5,00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5,00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

Assistants maternelles.

Mme Nathalie BLANCHE (02.43.90.61.31)

Mme Isabelle FILOCHE (02.43.90.65.21)

Mme Eveline GUILLOIS (02.43.98.21.53)

Mme Laëtitia LEMEE (06.13.58.97.17)

Mme Patricia MONTIEGE (02.43.90.61.70)

Mme Nicole PERICHET (02.43.98.81.69)

Fin d'année scolaire 2009-2010

Comme chaque année, l'année scolaire s'est terminée par un spectacle présenté par les élèves et une remise de livres par la municipalité que nous remercions.

Pour clore l'année dans la joie, nous avons partagé avec les parents qui le souhaitent et le personnel de l'école un moment de convivialité autour d'un pique nique aux abords de la salle des fêtes à l'ombre de quelques arbres. Nous encourageons les nouveaux parents à y participer car c'est un moment privilégié pour faire connaissance. A la sortie de l'école, le soir, près de la route, il n'est pas toujours aisé d'entamer une conversation lorsqu'on ne se connaît pas et les rencontres comme ce pique nique peuvent favoriser ensuite la communication.

Vacances d'été

L'été, l'école Abbé Angot n'est jamais totalement en vacances. L'été dernier encore, des parents aidés des enseignants, de Mr Renard, employé communal, ont rénové la classe de Monsieur OUTIN. Ainsi les élèves des petites, moyennes, grandes section et CP ont pu retrouver à la rentrée une classe agréable aux couleurs vives. Nous remercions les parents pour leur investissement et là encore la municipalité.

Année scolaire 2010 2011

La rentrée scolaire a été marquée par un changement de direction. En effet, c'est maintenant Elisabeth Jardin qui assure cette fonction au sein de l'école. L'équipe éducative reste, quant à elle, inchangée, Mr Outin dans la classe de maternelle-CP aidé de Françoise Poirier et Elisabeth Jardin dans la classe de CE-CM. Les effectifs de l'école sont stables : 20 élèves dans la classe de maternelle-CP, 24 élèves dans la classe de CE-CM.

Ce début d'année en image :



Participation des enfants de l'école à l'opération « nettoyons la nature ».



Séance d'histoire grandeur nature sur le site de Jublains pour les CE-CM.

L'assemblée générale de l'APEL et de L'OGEC s'est tenue le vendredi 8 octobre 2010. Les bilans financiers ont été présentés et approuvés.

Les bureaux sont ainsi constitués:

OGEC :

- ♦ Valérie BOURILLON, Présidente ;
- ♦ Emmanuel BOUE, Trésorier ;
- ♦ Anita LERICHE, Secrétaire .

APEL :

- ♦ Christelle SEVIN, Présidente ;
- ♦ Isabelle DUTERTRE, Trésorière ;
- ♦ Céline LEBLANC, Secrétaire ;
- ♦ et en tant que membres : Jérôme TANCHOT, Thierry PIFRE, Laurent FOUCHER, Virginie FILOCHE, Xavier MEZIERE, Françoise POIRIER

Il est de plus en plus difficile de trouver des parents pour les bureaux et nous remercions les nouvelles personnes qui ont acceptées de s'investir. Nous sommes à la disposition des parents qui seraient curieux de connaître le travail que nous effectuons et qui souhaiteraient s'investir les prochaines années.

L'investissement dans la vie associative est toujours enrichissant dans les connaissances, dans les rencontres et très formateur alors laissez-vous tenter par cette aventure qui est accessible à tous.

Date à retenir: **Soirée Entrecôtes frites Samedi 12 février 2010 avec l'orchestre MATJEYO MUSIC** (portage à domicile dans le bourg et proche du bourg, réservation possible au 02 43 69 45 72, Mlle SEVIN).

Un super Tournoi de Ping-Pong Loisirs

Organisé par la classe de CM de l'école publique du Rochard le jeudi 11 novembre 2010 à la salle des fêtes de Ste Gemmes. Un jeudi très pluvieux où il faisait bon rester à l'intérieur... Alors de nombreuses personnes sont venues participer, jouer, regarder ou encourager la centaine de participants enfants et adultes qui étaient répartis en divers groupes afin que chacun puisse pratiquer le ping-pong dans les meilleures conditions.



La finale « jeunes » a attiré les regards des spectateurs sous l'œil averti de quelques adultes qui aidaient à l'organisation générale de ces rencontres.



Un moment toujours très important « le temps des récompenses » et du podium et bien sur de la photo souvenir où tous les lauréats aiment montrer leur trophée.



Un très grand merci à tous les parents de la classe qui ont permis la réussite de cette journée et un merci tout aussi grand aux clubs de Ste Gemmes et Mézangers pour leur aide dans la réalisation de ce tournoi. Sans doute une expérience à renouveler.....



Un atelier de dessins et d'animations diverses était mis en place pour occuper petits et grands qui ne participaient pas aux rencontres sportives. Quelques

parents volontaires ont pris le temps de bien mener cet atelier. Merci à eux.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI MEZANGERS/STE GEMMES LE ROBERT

Pour sa deuxième année consécutive, l'APE a organisé son Marché de Noël à l'école de Mézangers. Ce fut un vrai succès, malgré le froid glacial, les enfants, les parents et les enseignants ont répondu présents et nous les en remercions. Le Père Noël est arrivé en calèche et tous les enfants ont pu en profiter (tours de calèches, photos avec le Père Noël, contes de Noël, restauration, objets fabriqués par les élèves en classe).



Prochain rendez-vous de l'APE :

Soirée dansante « Bourguignon,
gratin dauphinois »
le samedi 29 janvier à la salle des
fêtes de Sainte Gemmes.
Formule de plats à emporter
ON VOUS ATTEND NOMBREUX

Contact :

Sandrine ANTUNES : 02 43 58 18 07

Nous tenons à nouveau à remercier
tous ceux et celles qui par leur aide,
leur soutien et leur présence
contribuent à chaque fois à la réussite
de nos manifestations.

BONNE ANNEE A TOUS

• Centre Communal d'Action Sociale

Le repas annuel offert aux aînés par le CCAS a réuni à la salle des fêtes le Dimanche 10 octobre 70 personnes. Sont invités à ce repas les personnes ayant plus de 60 ans et habitant Ste Gemmes ainsi que celles résidant dans un hôpital.

Ce moment très convivial s'est déroulé autour du repas préparé par le restaurant « la Pantoufle ». Cette année la doyenne était Madame Bernadette COUTARD 98 ans et le doyen Monsieur Jules FEURPRIER 88 ans.

Le déjeuner est ponctué de chansons par les convives et accompagné en musique avec l'accordéon de M. Robert

Guesné. Après le repas pour ceux qui n'aiment pas danser il y a toujours la belote.

(Sur la photo : Bernadette Coutard et Jules Feurprier, entourés du Maire (Roland COLLET) et de deux adjoints Béatrice RENARD (en charge du C.C.A.S.) et Paul MASSE-ROT.)



• Point-lecture

Au second semestre 2010, le point lecture a mis à la disposition du public une valise thématique de livres - jouets. Le prochain thème, qui sera en place de mars à mai 2011, portera sur « Cuisines et saveurs du monde »: de nombreux ouvrages pour petits et grands, amateurs de cuisine et gastronomie.

Le vendredi 26 novembre 2010, le point-lecture a organisé sa causerie annuelle, avec pour sujet cette année, « Découverte de l'astrologie ».



Jacqueline LEGER, bénévole de la bibliothèque et passionnée d'astrologie, a animé cette soirée, en présentant, notamment, le thème astral d'Anne Franck. Les causeries continueront en 2011.

Un lâcher de livres a été fait dans la commune le mardi 9 novembre. Si vous les trouvez, n'hésitez pas à les prendre pour les lire et les... relâcher.

Comme chaque année, Claude HEIL, conteur, est venu raconter des histoires de Noël aux enfants des deux écoles. Ce grand rassemblement a eu lieu le lundi 13 décembre 2010 dans la salle de sport. Un grand merci à Claude qui intervient bénévolement pour les enfants de Ste Gemmes.

Le projet « DEVEZ-VOUS PHOTOGRAPHER VOTRE VILLAGE » est en cours. Vous pouvez déposer vos

photos, tirées sur papier photo, au point lecture, ce qui permettra de monter une exposition, dont l'inauguration se passera le 22 janvier 2011 à la bibliothèque, à 10 heures. Renseignements complémentaires auprès des bénévoles pendant les permanences ou par courriel: bibliotheque.stgemmeslrobert@orange.fr

La bibliothèque se porte bien : en 2009, nous avons 110 lecteurs inscrits dont 50 enfants et 60 adultes, plus les classes des 2 écoles réparties en 7 groupes. Les groupes sont accueillis en dehors des permanences. La fréquentation pour 2010 tend vers les chiffres de 2009, voire mieux.

Comme chaque année, nous avons fait de nouvelles acquisitions, notamment plusieurs livres sur l'histoire et le patrimoine mayennais et bien sûr de nouveaux albums pour les enfants.



Nous vous rappelons que la bibliothèque est municipale, gratuite, ouverte à tous et tenue par des bénévoles.

Pour nous contacter :

pendant les permanences, le mercredi et le samedi de 10 à 12 heures, ou par courriel:

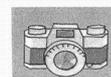
Bibliotheque.stgemmeslrobert@orange.fr

Ste Gemmois, Photographiez votre village !

**Bourg, patrimoine,
activités, métiers,
campagne, paysages...**

- Tirage sur papier photo
- Taille : libre
- Noir & Blanc ou couleurs, mat ou brillant
- Maximum 3 photos par personne (restituées après l'exposition)
- Au dos des photos : nom, adresse et légende (sujet et point de vue de la photo)
- Dépôt des clichés jusqu'au 18 décembre, au Point Lecture (mercredi - samedi : 10 à 12 h) ou dans la boîte aux lettres.

**Inauguration de l'exposition
le 22 janvier 2011 (10 à 12h)**



À vos appareils !



COMITE DES FETES

L'UDOM (l'Union Départementale des Organisations de Manifestations) a tenu son assemblée générale cette année à Ste Gemmes le 06 novembre dernier.

Le but premier de l'union départementale est d'échanger, de rencontrer les associations et de les aider dans leur quotidien.

Elle est représentée par un responsable de canton, qui est Joseph BOUVIER pour ce qui nous concerne.

Lors de cette assemblée générale, 3 bénévoles du comité des fêtes de Sainte Gemmes se sont vus remettre une

médaille pour leur présence et leur participation au sein de cette association depuis plus de 10 ans.

Il s'agit de :

- Claude BLANCHE ;
- Yves METAIRIE ;
- Michel LAIGNEAU.

Contact: M. Joseph Bouvier (02.43.90.62.37)



• *L'accompagnement à domicile de la personne en situation de handicap.*

Tout d'abord, merci au Maire et au Conseil municipal de Ste Gemmes pour leur soutien depuis notre création.

Tout au long de cette année 2010, l'association « Pour Lise et pour Vous » a aidé 30 familles à surmonter l'épreuve du handicap essentiellement avec de l'écoute, de la présence, des aides financières d'urgence et la mise à disposition d'assistants de vie spécialisés à la spécificité de chacun des handicaps.

Nous sommes intervenus dans le département de la Mayenne sur les situations de 10 familles et plus particulièrement auprès de 4 adultes et de 6 enfants de moins de 14 ans. Ces interventions sont essentielle-

ment de l'écoute, des visites régulières, des contacts internet ou des aides au déblocage de situations administratives ou judiciaires complexes.

Nous assurons une permanence mensuelle à l'hôpital Raymond Poincaré de GARCHES (92) et intervenons régulièrement au centre de rééducation à BERCK (62). Cela nous permet d'orienter les familles qui le souhaitent vers des équipes médicales très spécialisées dans la prise en charge de personnes lourdement handicapées. Nous sommes à votre disposition, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Michelle VERDIER, Présidente.

Association « Pour Lise et pour Vous »

Le Bourg Chevreau - 53600 STE GEMMES le ROBERT

☎ : 02.43.90.64.27.

Email : pourlise@gmail.com

site internet : www.pourliseetpourtous.org

• **AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'AFN et AUTRES CONFLITS**

Notre association a pour but d'honorer le devoir de mémoire envers tous les anciens combattants de toutes les générations confondues.

Honneur à tous les millions de morts des guerres 14-18 et 39-45 qui se sont sacrifiés pour la France.

La guerre d'Indochine a laissé en nous le souvenir d'hommes qui se sont battus jusqu'au dernier instant à Dien Bien Phu.

L'Afrique du Nord avec ses soldats du contingent appelés ou rappelés pour 26 ou 30 mois. 23 000 d'entre eux y ont laissé leur vie, 145 Mayennais, 3 Saint Gemois.

Guerre du Golfe, guerre d'Irak, aujourd'hui guerre d'Afghanistan pour qui ? pourquoi ?... 52 Français sont morts dans un pays aux mœurs et à la topographie qui ressemblent à l'Afrique du Nord.

La devise du Médaillé Militaire est : « Valeur et Discipline ». Cette décoration tout comme la Légion d'honneur, décernées à titre posthume par le Président de la République ou le Premier Ministre ou le Ministre des Anciens Combattants ne rendra l'être cher disparu à sa famille.

Souhaitons que ce soit « la Der des Ders ».

Contact : M. Albert GRUDET, ☎ : 02.43.90.62.05

LA VIE ASSOCIATIVE

• STE GEMMES SPORTS FOOTBALL

Pour cette nouvelle saison 2010-2011, nous avons engagé deux équipes en séniors qui jouent en quatrième division.

L'école de foot compte 45 jeunes joueurs qui jouent le samedi matin ou l'après midi.

Cette saison, il y a une nouvelle catégorie qui s'appelle les U 6 ans et les U 7 ans.

Les entraînements se font le mercredi après midi par catégories d'âges.

Voici les horaires :

- U 6 -U 7 et U9 ans de 14h00 à 15h30

- U 11 ans de 15h45 à 17h00

- U 13 et U 15 ans de 17h00 à 18h30

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Jean-Noël PERICHET
Responsable de l'école de foot
7 Impasse des Aubépines
53600 STE GEMMES LE ROBERT

☎ : 02 43 98 81 69 ou 06 37 63 57 59

Je remercie les parents et les sponsors pour leurs aides au niveau du club.

Pour les manifestations se reporter à la dernière page du bulletin.

Le Président

• FRANCE ADOT 53



*« Don d'organes, Donneur
ou pas,
Je sais pour mes proches,
ils savent pour moi »*



Le don d'organes, de sang, de plaquettes, de plasma, de sang de cordon et de moëlle osseuse a été choisi comme thème de la "Grande Cause Nationale 2009"

par décret à l'Assemblée Nationale.

En 2010, la révision de la loi de bioéthique, des interventions chirurgicales réussies mettent le sujet de la greffe et donc du don d'organes au cœur de l'actualité.

Le 11 mars 2011, 20h00, au Théâtre de MAYENNE, FRANCE ADOT 53 organise une conférence sur la greffe de visage avec l'intervention du Professeur Sylvie TESTELIN, qui a participé avec le Professeur DEVAUCHELLE à la première greffe partielle de visage en 2005 à AMIENS.

FRANCE ADOT 53 se mobilise pour sensibiliser les Mayennais à cette question du don d'organes et de

tissus [dont la moëlle osseuse]. En effet, malgré les efforts et l'engagement de la société civile, les besoins non couverts demeurent préoccupants (*).

Trop souvent, ne sachant pas si leur proche décédé aurait souhaité un don d'organes, un tiers des parents des donneurs potentiels refusent le prélèvement.

Pour cette raison, il est important d'informer ses proches de son souhait en cas de décès. Il est encore mieux de porter sur soi une carte de donneur d'organes et/ou d'être inscrit sur le registre national des donneurs de moëlle osseuse.

Après avoir demandé leur carte, 74% des porteurs ont reparlé du don d'organes en famille, 53% entre amis, et 29% entre collègues de travail. **Le port de la carte libère donc véritablement la parole.**

Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire Moëlle osseuse, une carte de donneur :

FRANCE ADOT 53 - BP 90634 - 53006 LAVAL
cedex

02.43.90.68.10 - franceadot53@orange.fr -
www.france-adot.org

(*Chiffres 2009 :

14 392 malades en attente de greffe

4 580 ont bénéficié d'une greffe

280 décès faute de greffon

Besoin de 10000 nouveaux donneurs de moëlle osseuse par an, en France.

LA VIE ASSOCIATIVE

• CLUB RUBRI III

AINES DE STE GEMMES LE ROBERT

Voici notre programme pour le premier semestre 2011 :

- Mercredi 26 janvier : repas gratuit du club, préparé par le restaurant « la Pantoufle » à la salle des fêtes, rendez-vous à 12 heures.
- Jeudi 10 février : assemblée générale (règlement de la cotisation 15 €), nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.
- **Dimanche 6 mars à 14h00** représentation théâtrale organisée par le club et jouée par la troupe de Marcillé la Ville dont la présidente est madame BONNEAU (le maire) et l'animatrice mademoiselle BERENGERE UZU (nièce de M. et Mme UZU de STE GEMMES). « **Au camping des Flots bleus** » est une pièce comique, vous êtes invités à venir nombreux les applaudir. Entrée 6 €.
- Samedi 26 mars : concours de belote avec annonces, inscriptions à partir de 13h15. Engagement : 6 €. Nous en profitons pour vous inviter. Beaux lots de viande, 1 lot pour chaque participant.

- Jeudi 23 juin : Pique-nique du club au Gué de Selle.

La Présidente
MEZIERE THERESE
☎ : 02.43.90.61.93



• TENNIS DE TABLE

Pour l'année 2010-2011, nous avons un effectif de 32 licenciés divisés en 3 catégories :

- les 8-11 ans 10 jeunes
- les 11 ans et plus 8 jeunes
- les adolescents et adultes 14 joueurs

Comme tous les ans, le club propose en relation avec une animatrice Linda LOILLIER de la communauté de commune de l'initiation au tennis de table le mardi en période scolaire de 16h30 à 17h45 à la salle multifonctions.



Pour les jeunes de plus de 11 ans un entraînement de perfectionnement à lieu tous les vendredis de 18h00 à 19h00 encadré par Thierry PIFRE en tant que bénévole.

Pour les autres, deux équipes sont engagées en championnat départemental (une en division IV et l'autre en division V) Il s'agit de rencontre avec d'autres clubs des alentours le vendredi soir à 20h30.



Les perspectives d'avenir sont plutôt encourageantes et nous envisageons de créer une équipe supplémentaire, grâce à nos jeunes formés au club.

Cette nouvelle activité permet une diversité dans le sport notamment en période automne-hiver.

De plus, nous sommes très heureux de constater que nous bénéficions d'infrastructures et de matériels adaptés à la compétition et en remercions la municipalité.

Le Président
Christian PLARD

UN PEU D'HISTOIRE... : Les chapelles de Ste Gemmes le Robert .

Le territoire de la commune de Ste Gemmes est occupé depuis très longtemps, en témoignent les nombreux sites préhistoriques et Gallo-Romains. De cette occupation précoce découle l'évangélisation du territoire et la construction de lieux de culte.

MOYEN-AGE (11ème---15ème siècle)



Chapelle de Champfleury

Dans le courant de la réforme de l'église, des hommes en quête de sainteté développent dans tout l'ouest, au milieu du 11ème siècle un mouvement de renouveau religieux. Ces hommes établiront des ermitages puis des prieurés et des abbayes, parmi ceux-ci Alleaume fonde les monastères

de St Nicolas à Torcé-Viviers et d'Etival en Charnie, ce dernier établit une dépendance avec chapelle à CHAMPFLEURY en Ste Gemmes.

Les paroisses de grande étendue, comme Ste Gemmes, sont parsemées de hameaux avec des annexes de l'église aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles.



Cloche de la chapelle de Champfleury

TEMPS MODERNES (16ème---18ème siècle)



Chapelle de CRUN

RAME ou REMMES et de CRUN.

A la fin du Moyen-âge les hameaux s'agrandissent et chaque groupement de population a généralement un lieu de culte, c'est le cas de



Chapelle de RAME

En campagne des manoirs s'érigent et certains possèdent leur chapelle comme à PIERREFONTAINE.



Chapelle de PIERRE FONTAINE

Au 18ème siècle la pratique religieuse reste généralisée, les sanctuaires ruraux demeurent empreints de dévotion c'est à ce moment que se construit la chapelle d'ETIVEAU (1723).



Chapelle d'ETIVEAU

EPOQUE CONTEMPORAINE (19ème---20ème)

La vie religieuse renaît au début du 19ème siècle après les troubles engendrés par la révolution. La chapelle de la SAULINIÈRE est construite à cette époque. Une partie des habitants de Ste Gemmes, n'acceptant pas les clauses du Concordat entre le pape Pie VII et Bonaparte (1801), se regroupe pour les célébrations des offices religieux dans et autour de la chapelle de la GLOTTERIE édifée en 1837 pour abriter cette opposition appelée La Petite Eglise.



Chapelle de la GLOTTERIE



Chapelle GAUGAIN

Après la seconde guerre une chapelle sera construite aux JOLLIVIERES en remerciement d'un vœu.



Chapelle des JOLLIVIERES

CHAPELLES DISPARUES

Chapelle Ste BARBE, St FIACRE située au départ de la route de Bais. Chapelle du village de VILLIERS.

Merci à Gervais BARRE pour la rédaction de cet article agrémenté d'illustrations.

NOS JOIES

NAISSANCES

29 décembre 2009	Janèle CLEMENT - ROBERT
07 janvier 2010	Manon BOUVIER
02 février 2010	Bradley RAIMBAULT
11 février 2010	Yoni CAMARA
11 juillet 2010	Clément PORTIER
11 juillet 2010	Baptiste PORTIER
29 juillet 2010	Jaouen LUNEAU
16 août 2010	Noëlla MONTIEGE
23 septembre 2010	Manon QUERRU
08 octobre 2010	Faustine GERAULT
14 octobre 2010	Louane ROBIEUX
16 octobre 2010	Emma RIBOT

MARIAGES

14 août 2010	Patrick HAY et Gaëlle MASSEROT
--------------	--------------------------------

NOS PEINES

Décès

24 mars 2010	Lise VERDIER
23 mai 2010	Alain SCHMIDT
10 NOVEMBRE 2010	Octavie PLU épouse GRUDET

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

- Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet en particulier, faire connaître un lieu ou une personne, mettre en valeur le patrimoine local, présenter une activité culturelle, artistique, sportive ou autre... en relation avec la commune bien entendu... N'hésitez pas à nous contacter sur papier libre, par courriel à l'adresse suivante : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr ou en nous retournant le coupon au verso de cette page et nous ferons paraître votre article dans cette rubrique !

Suite au départ de l'entreprise DURET du centre bourg, une surface de 1 ha se trouve libérée. Nous allons déjà devoir nous poser la question des futurs aménagements à envisager. Il nous paraît intéressant que sur un tel projet les habitants de Ste Gemmes puissent émettre, s'ils le souhaitent, leurs avis et donc nous soumettre des idées d'aménagements.

